

## Conditions de remise du label

### 1. Les conditions.

Le label est délivré chaque année, pour une durée de un an, à un client dès lors qu'il souscrit à au moins l'une des trois offres **egeo**, **eficio** ou **eco2**.

Il se présente sous la forme d'un document nominatif accompagné d'un autocollant millésimé.

### 2. Communication.

Le client et la SMEG se réservent le droit de communiquer sur la souscription des offres et sur l'obtention du label **e+**.

Le client bénéficie du droit d'utilisation du logo **e+** dans ses communications officielles, devanture de magasin, affichage, salon, événements ....

### 3. Label **e+** "premium"

Nous tenons à encourager les démarches écoresponsables de nos clients ainsi qu'à récompenser leur fidélité. Pour cela un label **e+** "premium", accompagné d'un trophée est remis au client lorsque :

- sa souscription porte sur au moins deux offres couvertes par le label **e+**.
- sa souscription à **egeo** ou **eco2** a été renouvelée cinq années consécutives.



Source d'énergies

10, avenue de Fontvieille  
BP 633 - 98013 Monaco Cedex  
[www.smeg.mc](http://www.smeg.mc)

Urgences 7j/7 - 24h/24

+377 92 05 05 05 (coût d'un appel local)  
Les communications sur cette ligne sont enregistrées

Service Relations Clientèle

+377 92 05 05 00  
[commercial@smeg.mc](mailto:commercial@smeg.mc)

[facebook.com/smegmonaco](https://facebook.com/smegmonaco)



f  
Facebook

Imprimé sur papier PEFC certifié Ecolabel



La charte  
**e+**, énergie positive



Source d'énergies



# Charte **e+**, énergie positive.



Cette charte est destinée aux clients de la SMEG ayant ou souhaitant obtenir le label **e+**. Elle détaille la mission, les objectifs, le principe, les conditions d'obtention et les prestations du label.

## Nom du label

**Energie positive**

## Source

L'énergie est un bien précieux, indispensable à la vie et à l'activité de chacun.

Elle est également au cœur du métier de la SMEG et elle est aussi un des enjeux majeurs dans la stratégie de développement de la Principauté.

## Notre philosophie

***L'énergie est précieuse, économisons-la.***

## Descriptif

La SMEG a souhaité regrouper son offre commerciale de services orientés développement durable sous la bannière d'un label unique : **e+**

L'énergie positive fait référence aux apports naturels du soleil, de la force du vent ou des eaux.

**e+** s'inscrit dans cette optique en favorisant les énergies renouvelables et en minimisant l'impact négatif de la consommation d'énergie sur l'environnement.

## Notre mission

- distribuer et fournir l'énergie en **préservant les ressources naturelles et l'environnement** pour le bien des générations futures.
- promouvoir le développement des **énergies renouvelables**.
- encourager l'**efficacité énergétique** par le conseil, la sensibilisation et l'éducation.

## Nos actions

- Le **développement** des énergies renouvelables.
- La **promotion** de l'efficacité énergétique.
- La **sensibilisation** des jeunes générations aux gestes éco-citoyens.
- Le **conseil** énergétique.
- La **compensation carbone** des émissions de CO<sub>2</sub>.
- L'**information** écoresponsable.

Avec cette charte nous détaillons nos objectifs ainsi que les modalités de l'offre et les bénéfices que le client en tire.

## Objectif

Ce label **e+** s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le **Plan Energie Climat** de la Principauté de Monaco à l'horizon 2020 qui vise à :

- Améliorer l'efficacité énergétique de **20%**.
- Consommer **20%** d'énergie finale provenant de sources d'énergie renouvelables.
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **30%** par rapport à celles de 1990.

Ce label offre une garantie d'authenticité et de totale transparence au client qui est assuré de s'engager pour le développement durable de façon concrète.

## Les marques du label **e+**

Le label **e+** a pour vocation de recouvrir un ensemble de marques destinées à identifier les offres commerciales proposées par la SMEG.

Les marques sont indépendantes mais possèdent la même logique et sont complémentaires :

- **egeo**, l'offre de Garantie d'origine renouvelable.
- **eficio**, l'offre de Diagnostic énergétique.
- **eco2**, l'offre de Compensation Carbone.